



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL D'ABLAIN ST NAZAIRE

Séance du 15-12-2025 à 18 h 30

- : - : - : -

L'invitation à la séance de ce conseil municipal a été valablement effectuée par mail de convocation en date du 9 décembre 2025.

Les points de l'ordre du jour sont :

Approbation PV de la réunion de Conseil municipal du 15-10-2025.

Vote des délibérations :

- 2025-12-01 . Remboursement de factures
- 2025-12-02 . Organisation du temps scolaire à compter du 5 janvier 2026
- 2025-12-03 . Proposition de convention CLSH du 14-02 au 02-03-2026 et du 11-04 au 26-04-2026
- 2025-12-04 . Proposition adhésion 2026 vacances ouvertes
- 2025-12-05 . Approbation du rapport de la CLECT (rapport en annexe)
- 2025-12-06 . Proposition d'attribution d'une subvention à l'œuvre du livre du Liévinois
- 2025-12-07 . Bail terres communales
- 2025-12-08 . Proposition reprise des concessions et validation projet travaux
- 2025-12-09 . Proposition de souscription à une assurance dommages ouvrages pour le marché travaux rénovation de l'ancien café et salle
- 2025-12-10 . Marché fournitures électricité
- 2025-12-11 . Attribution du marché éclairage public
- 2025-12-12 . Travaux supplémentaires marquages au sol projet sécurité routière
- 2025-12-13 . Dépenses relatives à une convention avec le CDG 59 pour des frais de gestion suite au partenariat avec le CDG62
- 2025-12-14 . Proposition d'avenant avec le CDG62 suite à la fin de marché anticipé à l'initiative de l'assureur
- 2025-12-15 . Régularisation de la mise en place du régime indemnitaire obligatoire tenant compte des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel en fonction des postes existants
- 2025-12-16 . Proposition de dépenses de fonctionnement relatives au personnel : arbre de Noël

Informations diverses :

Point travaux
Demandes et obtentions subventions
Téléthon et distribution colis CCAS
Spectacle de fin d'année enfants et centre de loisirs
Installation des médecins généralistes depuis le 1^{er} décembre
Recrutements postes vacants, agents recenseurs et accueil stagiaires
La séance est ouverte et M.le maire propose Anne Marie DEGARDIN comme secrétaire de séance qui accepte.

Approbation du PV du 15 octobre 2025

Aucune remarque : tout le monde est pour sauf M.Looten qui s'abstient.

Liste des délibérations

1- Remboursement de factures

Achat de chocolats de Noël pour le spectacle du 15 décembre par Jocelyne Docquois pour un montant de 69,48 €

Achat de sacs krafts chez RETIF pour un montant de 158,31 €



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL D'ABLAIN ST NAZAIRE

Séance du 15-12-2025 à 18 h 30

- - - - -

Achat d'un mini-ordinateur de bureau installé dans le local des archives pour commander la chaudière de l'école par Nicolas Ombreux pour un montant de 179,00 € TTC

Tout le monde est pour

2- Après les vacances de la Toussaint, les enseignantes ont adopté les mêmes horaires de sortie pour les petits et les grands, à savoir 12 heures le midi et 16h30 le soir. Tout le monde est pour

3- la convention pour l'organisation des centres de loisirs avec les Francas se termine. Il faut donc autoriser M. le Maire à lancer une consultation afin de passer une nouvelle convention avec les Francas pour les vacances du 14-02 au 02-03-2026 et du 11-04 au 26-04-2026.

Tout le monde est pour

4- Me Docquois propose une nouvelle adhésion 2026 vacances ouvertes pour la troisième année consécutive afin d'aider certaines personnes pour aller en vacances. En 2025, 1600,00 € de chèques vacances ont été distribués à 5 familles pour une part communale de 450,00 €.

Tout le monde est pour

5- rapport de la CLECT joint

M. le maire nous informe du transfert de charges pour le réseau de chaleur de la CALL. Toutes les communes doivent délibérer sur cette modification avant le 31 décembre.

Tout le monde s'abstient sauf M. Navel contre

6- Une subvention à l'œuvre du livre du Liévinnois a été demandée à raison de 25€ par élève et pour 26 élèves pour un montant de 650,00 €

Tout le monde est pour

7- A la suite du départ à la retraite de 2 exploitants, des nouveaux baux pour les terres communales seront rédigés.60

Tout le monde est pour

8- M. le Maire nous informe de la reprise de concessions abandonnées au cimetière après avoir essayé de rechercher les familles.

Un PV avait déjà été rédigé en 2018 avec des photos.

Un PV de constatation a été établi pour 29 tombes pour lesquelles les travaux ont été entrepris par les familles.

Il est urgent d'intervenir pour 30 tombes qui sont très dégradées et casser 16 tombes contiguës donc 46 concessions

La consultation est lancée avec un premier devis d'un montant de 40 000,00€

concernant la démolition, débarras, mise en décharge, exhumation dans l'ossuaire communal qui sera ouvert et pose de caveaux 2 places. Certains anciens caveaux très larges de plus de 1m30 vont permettent de diviser par 2.

30 tombes urgentes sont matérialisées en jaune et les autres en orange.

Pendant le temps des travaux, M.le Maire prendra un arrêté pour fermer le cimetière. Tout ceci étant très réglementé.

M. le Maire annonce la pose d'un 4ème columbarium dans le courant du 1er trimestre 2026.

Tout le monde est pour

9- M. Hautreux propose la souscription à une assurance dommages ouvrages pour le marché travaux rénovation de l'ancien café et de la salle pour bénéficier de la décennale. Le contrat serait d'après les offres d'un montant approximatif de 8025,00€.

Tout le monde est pour

10- Il est rappelé qu'une délibération avait déjà été prise l'an dernier. Un nouveau marché fournitures électricité sera mis en place à compter du 1er janvier 2026. Il faut donc donner l'autorisation à M. le Maire de lancer la consultation.



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL D'ABLAIN ST NAZAIRE

Séance du 15-12-2025 à 18 h 30

Tout le monde est pour

11- L'appel d'offres d'un montant de 230 000,00€ a été publié et les entreprises ont remis leurs dossiers la semaine dernière. 4 entreprises ont répondu au marché public :

- SANTERNE (CITEOS) à Ste Catherine pour un montant de 189 990,31€ HT
- LUMINOV à Hulluch pour un montant de 159 780,00€ HT
- Pierre NOË à Beaurains pour un montant de 175 507,00€ HT
- ENSIO à Rouvroy pour un montant de 281 718,45€

L'entreprise LUMINOV est donc retenue

SEMOTEC maître d'œuvre indique que cette entreprise respecte bien le cahier des charges.

Le passage de l'éclairage en LED se fera dans toute la commune suivant un planning prévisionnel. Tout d'abord une période de préparation suivie de l'exécution des travaux .

Tout le monde est pour

-12 M. Galvaire nous informe qu'un devis supplémentaire de 4000,00€ à l'entreprise SOTRAIX, pour les travaux de sécurité routière, sera à prendre en compte pour marquage des bandes pointillées blanches aux nouveaux « cédez le passage » en plus des panneaux ainsi que 2 marquages au sol « zone 30 ». Nous opterons pour les bordures béton et non collées.

Tout le monde est pour

13- La responsable des services explique qu'une convention avec le CDG59 seul compétent doit être rédigée suite au partenariat avec le CDG62 dont le coût des frais de gestion de dossiers de fonctionnaire s'élève à 400,00€ par an.

Tout le monde est pour

14- Il est expliqué qu'un contrat groupé avec le CDG62 a été voté en 2023 pour assurer les personnels titulaires. Le marché de 10,42% arrive à sa fin anticipée à l'initiative de l'assureur. Ce groupement proposé par le CDG62 est très intéressant et aujourd'hui les recettes sont supérieures aux cotisations. Aujourd'hui un avenant nous est proposé avec les mêmes garanties qu'il y a deux ans passant à un taux de 13,73% ce qui nous occasionne une hausse approximative de l'ordre de 8572€ par an.

Tout le monde est pour.

15- Il est rappelé l'obligation de mettre en place le RIFSEEP au 1er janvier 2026, celui-ci avait été préconisé par les Préfets depuis 2017. L'attribution se fera par arrêté individuel à chaque agent classé dans un groupe avec pour obligation de veiller au bon respect des plafonds présentés à l'assemblée délibérante.

Mme Delory demande si les agents ont été informés de cette mise en application.

Il est répondu que déjà l'an dernier l'information leur avait été passée.

Ce système sera plus équitable puis que les contractuels de droit public en bénéficieront. L'IFSE sera versée chaque mois. Les entretiens professionnels sont conduits par le supérieur hiérarchique direct. En cas d'absence de celui-ci, c'est le supérieur hiérarchique direct N+2 qui assure l'entretien. Il est procédé à la lecture des observations formulées par les représentants du personnel et des collectivités lors du passage en comité social territorial de service du centre de gestion 62 en date du 27 novembre 2025. Il ressort que le projet proposé de mise en place du RIFSEEP est conforme à la réglementation en vigueur. Tout le monde est pour

Mme Delory se demande en cas d'absence de l'agent et de non versement de prime, si les crédits non consommés prévus sont remis dans un tronc commun pour être redistribués. Il est répondu à mme Delory que depuis 2022, lorsque les primes ne sont pas versées à un agent, les crédits budgétaires ne sont pas redistribués aux agents qui assurent l'intérim et que les crédits budgétaires votés non utilisés restent sur le compte de la collectivité et sont visibles sur la ligne budgétaire du compte.



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL D'ABLAIN ST NAZAIRE

Séance du 15-12-2025 à 18 h 30

-:-:-

16- M.le Maire annonce qu'un arbre de Noël sera mis en place pour tout le personnel communal afin de profiter d'un moment de convivialité qui est très important au sein d'une équipe. Les cartes cadeaux mises en place auparavant ne sont plus autorisées. M. le Maire demande donc l'autorisation d'imputer ces menues dépenses sur les dépenses de fonctionnement du personnel.

Tout le monde est pour.

Informations diverses

M. le Maire déclare avoir reçu un courrier recommandé de la Chambre Régionale des comptes précisant qu'il est formellement interdit de divulguer le compte rendu. Il faudra attendre l'élection du nouveau maire après les élections municipales de mars 2026.

M. Hautreux fait le point sur les travaux

Remplacement de la chaudière des écoles qui va être plus économe.

Après la mise en fonction, un problème de fuite est survenu sur la tuyauterie.

Réparation terminée.

Les travaux du café avancent, en attendant la pose des carrelages prochainement.

Les travaux de sécurisation débuteront début 2026.

Les travaux d'éclairage avec changement des ampoules sont prévus mi mars.

Me Delory nous fait part qu'il fait froid dans la salle Masquelin.

La responsable des services nous fait part de l'attribution d'une subvention de 9 422,00€ pour la chaudière, une subvention de 31 191,00 pour l'éclairage public et qu'elle a constitué un dossier de vidéo protection.

La responsable des services indique que le dossier de demande de subvention de la FDE est bloquée par le manque d'éléments du diagnostics effectué par le bureau BERIM. Elle indique avoir relancée.

Me Docquois a souligné le succès du concert Barbara pour la 3ème année consécutive avec une participation de plus de 110 personnes.

Forte participation également des associations au téléthon 2025 avec des voitures de prestige.

Plus de 70 planches apéritives le vendredi soir suivies d'un spectacle d'Acroscène qui a remporté un vif succès.

M. Quéva Gregory, président de l'association des donneurs de sang, a chapoté ce téléthon. Nous avons une recette de 2519,70€ tout frais déduits à laquelle s'ajoute 50,00€ de la part de Serge Pizzas en attendant les autres.

Le spectacle de Noël des enfants des écoles des Verts Monts (fripouille le lutin magicien) a remporté un vif succès ce lundi 15 décembre avec distribution de chocolats, tout ceci offert par la municipalité.

La distribution du colis des aînés aura lieu le lundi 22 décembre prochain que vont bénéficier 146 personnes seules et 87 couples.

Questions posées par Me Delory

- Pourquoi le rideau de scène a-t-il été décroché dans la salle Masquelin ?

Il n'était plus aux normes et un nouveau rideau sera proposé au prochain budget.

- manque d'éclairage le soir à la sortie de la salle Masquelin

Il faudra attendre le passage en LED prochainement car il y aura une baisse d'intensité pour la nuit

Le Maire,
Phillippe VANTORRE

Le Secrétaire de séance,
Anne-Marie DEGARDIN